



ADMINISTRATION  
COMMUNALE DE  
**NIEDERANVEN**

## Demande en obtention d'une vignette permanente pour le stationnement résidentiel

Je soussigné(e) \_\_\_\_\_  
(nom et prénom)

Demeurant à \_\_\_\_\_  
(n° et rue)

CP et localité \_\_\_\_\_  
(code postal et localité)

Téléphone \_\_\_\_\_  
(numéro de téléphone privé ou mobile)

Adresse Mail \_\_\_\_\_  
(si disponible)

Sollicite par la présente, la délivrance de vignettes pour le stationnement résidentiel pour les véhicules suivants :

	Nom du propriétaire	Numéro(s) d'immatriculation	
1		1)	2)
2		1)	2)

### **Important:**

- 1. La demande doit obligatoirement être accompagnée d'une copie des certificats d'immatriculation (carte grise, Zulassungsbescheinigung).**
- 2. Aucun numéro d'immatriculation ne peut figurer sur plusieurs vignettes.**
- 3. Le nombre de vignettes permanentes est limité à deux par ménage avec au maximum deux immatriculations sur une même vignette.**

Niederanven, le \_\_\_\_\_  
(date) \_\_\_\_\_  
(signature)

### **Remarques :**

- Les vignettes sont renouvelées automatiquement vers la fin de l'année.
- Les vignettes sont uniquement valables dans la commune de Niederanven et que dans le secteur y mentionné.
- Pour d'éventuels changements, l'ancienne vignette devra être renvoyée à la commune avec les documents et informations nécessaires.
- La perte ou le vol de la vignette devra être signalé dans les meilleurs délais à la commune.
- En cas de déménagement, respectivement en cas de cession du véhicule figurant sur la vignette, cette dernière est à restituer sans tarder à la commune.
- Tous les formulaires en relation avec le parking résidentiel sont téléchargeables sur notre site internet [www.niederanven.lu/formulaires](http://www.niederanven.lu/formulaires) ou peuvent être demandés à l'administration communale.